

Transmission d'entreprises individuelles et de sociétés familiales

Planification patrimoniale – aspects civils et fiscaux dans les trois régions

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs d'une étude notariale

La transmission d'entreprises, qu'il s'agisse d'entreprises individuelles ou de sociétés familiales, de management ou de patrimoine...représente un enjeu majeur. Les régimes en matière de droits de succession et d'enregistrement sont au cœur de cette problématique.

Les orateurs vous offriront un exposé pointu sur les conditions d'éligibilité, de maintien et des conséquences en cas de leur non-respect.

Parmi les questions qui seront traitées, l'on retrouvera notamment :

- ◆ Quand est-ce qu'une transmission d'une entreprise pourra-t-elle bénéficier d'un des régimes préférentiels prévus par chaque législateur régional concerné ?
- ◆ Quelles sont les conditions d'éligibilité, tant de fond que de forme, pour qu'une entreprise individuelle ou une société puisse bénéficier des régimes de faveur ?
- ◆ Les activités immobilières au sein de la société : dans quels cas les activités immobilières bénéficient-elles du tarif préférentiel, et dans quels cas n'y ont-elles pas droit ?
- ◆ Cession, fusion, scission... et transmissions d'entreprises : un cocktail explosif ?
- ◆ Quels impacts sur la pratique suite à la récente réforme flamande sur les transmission d'entreprises et sociétés familiales ?
- ◆ La valorisation de l'entreprise : implications civiles et fiscales.
- ◆ Questions de maintien : do's et don'ts après la transmission et question de responsabilité.
- ◆ Etc.

Ce séminaire vous offrira l'opportunité d'échanger et de confronter des expériences autour de cas pratiques et de dossiers complexes, dans un cadre spécialement conçu pour vous, notaires.

Orateurs :

- ◆ **Me. Sabrina Scarnà**, Avocat – Tetra Law, Chargée de conférences Solvay Brussels, Chargée de conférences UCLouvain, ULiège, ULB
- ◆ **Me. Julien Limet**, Avocat – Tetra Law, Assistant en droit patrimonial de la famille à UCLouvain

Présidents :

Me. Edouard-Jean NAVÉZ, Notaire, présidera la formation du 10 mars à Lonzée
Me. Laetitia HAYEZ, Notaire, présidera la formation du 2 avril à Seraing

Dates et lieux :

- ◆ **Le mardi 10 mars 2026** à l'Orangerie du Domaine du Château de Lonzée à Gembloux
- ◆ **Le jeudi 2 avril 2026** au Château du Val Saint Lambert à Seraing
- ◆ **Le jeudi 2 avril 2026 en WEBINAIRE** depuis le Château du Val Saint Lambert à Seraing

Horaire formation en présentiel **et** webinaire interactif

| | |
|---------------|---------------------------------|
| 12h30 à 13h30 | Accueil autour d'un lunch léger |
| 13h30 à 13h45 | Introduction par le Président |
| 13h45 à 15h30 | Début de la formation |
| 15h30 à 16h00 | Pause-café |
| 16h00 à 17h30 | Seconde partie de la formation |
| 17h30 à 18h30 | Apéro de clôture et networking |

Participation

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs de notaires. Le nombre de participants est limité afin de vous permettre d'avoir une réelle interaction avec les orateurs.

Tarif

Le prix de la formation est fixé à **427 € HTVA par demi-journée**. Une réduction est accordée pour les inscriptions simultanées de plusieurs participants d'une même étude. Dans ce cas, une facture commune sera émise au tarif réduit de **320 € HTVA par participant**.

Agréation

Une demande d'agrément a été envoyée à la Chambre Nationale des Notaires. Cette formation vous donne droit à 3,5 heures.

CARTE-REPONSE

Données de facturation :

Étude :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Numéro de TVA :

Coordonnées des participants (merci de préciser l'adresse mail à laquelle envoyer le lien de connexion, et l'adresse postale à laquelle envoyer le livre) :

Nom du participant 1 :

Adresse e-mail du participant 1 :

Adresse postale du participant 1 :

Nom du participant 2 :

Adresse e-mail du participant 2 :

Adresse postale du participant 2 :

- Inscription pour la formation du **10 mars 2026 à Gembloux (Lonzée)**
- Inscription pour la formation du **2 avril 2026 à Seraing (Val Saint Lambert)**
- Inscription pour la formation du **2 avril 2026 en webinaire interactif**

Prix standard pour une inscription : 427 € HTVA. Inscription groupée : un tarif préférentiel est proposé à 320 € HTVA par participant pour toute inscription simultanée de plusieurs personnes d'une même étude. Une facture commune sera émise au tarif réduit. L'inscription inclut un lunch léger et l'ouvrage de la formation, d'une valeur de 83 €.

Toute annulation doit se faire dans un délai de minimum 10 jours avant la date de la formation. En cas de maladie ou d'empêchement après ce délai, vous pourrez vous faire remplacer par un collaborateur.

Dans le cas où la formation ne pourrait pas se poursuivre physiquement, nous vous proposerons cette formation à distance au moyen d'un webinaire interactif. Votre inscription sera convertie automatiquement.

KnopsEdu

Transmission d'entreprises individuelles et de sociétés familiales

Comment s'inscrire ?

■ Via QR code



www.knoppublishing.be

■ Envoyez-nous votre carte-réponse par mail à info@knoppublishing.be

Participation au webinaire :

Pour participer au webinaire, vous recevrez à deux reprises le lien d'accès à l'environnement du webinaire :

- une première fois, au plus tard deux jours avant l'événement ;
- une seconde fois, le jour de la présentation, une heure avant le début.

Si vous n'avez pas reçu l'e-mail, nous vous invitons à vérifier votre dossier « spam ».

Documentation sera envoyée par courrier et sera également disponible en téléchargement via le lien figurant dans l'invitation, ainsi que dans l'e-mail de suivi contenant un court formulaire d'évaluation.